

RCS : BOURGES
Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00176
Numéro SIREN : 389 488 727
Nom ou dénomination : COGEP AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2020 sous le numéro de dépôt 785

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 327	8 327		
Fonds commercial	705 426		705 426	705 426
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	324 287		324 287	73 600
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 038 040	8 327	1 029 713	779 026
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	44 492		44 492	2 166
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 554 472	134 831	1 419 641	1 439 798
Fournisseurs débiteurs	11 081		11 081	2 055
Personnel	765		765	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	94 219		94 219	83 880
Autres créances	3 361		3 361	7 292
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	312		312	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	294 338		294 338	200 023
Charges constatées d'avance	45 171		45 171	42 676
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 048 211	134 831	1 913 380	1 777 889
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 086 251	143 158	2 943 093	2 556 915

Bilan

	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	60 000	60 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	383 934	378 453
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	317 896	269 481
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 361 830	1 307 934
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	9 854	10 084
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	598 614	446 769
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	570 964	418 485
Personnel	72 106	60 993
Organismes sociaux	28 264	35 407
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	256 693	260 299
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	7 398	7 514
Dettes fiscales et sociales	364 461	364 213
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	37 369	9 430
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 581 263	1 248 981
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 943 093	2 556 915

Compte de résultat

	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	5 388 077	4 871 960
Autres produits	6 799	1 263
Total	5 394 877	4 873 222
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Autres achats & charges externes	4 374 151	3 927 316
Total	4 374 151	3 927 316
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	20 920	19 832
Salaires et Traitements	330 557	315 357
Charges sociales	138 954	137 082
Amortissements et provisions	28 547	41 051
Autres charges	5 239	15
Total	524 217	513 336
RESULTAT D'EXPLOITATION	496 508	432 571
Produits financiers	11	
Charges financières	2 935	1 810
Résultat financier	-2 924	-1 810
RESULTAT COURANT	493 584	430 760
Résultat exceptionnel		
Participation des salariés	45 775	33 091
Impôts sur les bénéfices	129 913	128 188
RESULTAT DE L'EXERCICE	317 896	269 481

COMPTES ANNUELS

Période du 01/09/2018 au 31/08/2019

Annexe

COGEP 

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COGEP AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 2 943 093 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 317 896 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

L'application du règlement n°2015-06 sur les actifs n'a pas conduit à identifier des éléments comme étant amortissables en fonction de leur durée prévisionnelle d'utilisation des concessions, logiciels et brevets. Les éléments incorporels assimilés à des fonds de commerce ou clientèle font l'objet, au moins une fois par an, de tests de perte de valeur sur la base du modèle utilisé lors de l'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Identité de la société consolidant les comptes

SA AMARYLLIS
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2122 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	705 426			705 426
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 327			8 327
Immobilisations incorporelles	713 753			713 753
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	73 600	252 959	2 272	324 287
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	73 600	252 959	2 272	324 287
ACTIF IMMOBILISE	787 353	252 959	2 272	1 038 040

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
CLIENTELE JC	60 980			60 980
CLIENTELE SS	49 348			49 348
CLIENTELE BAC (TUP)			17 856	17 856
CLIENTELE ACC	31 830			31 830
CLIENTELE AGOREX			351 000	351 000
CLIENTELE JPR	50 000			50 000
CLIENTELE FS	30 123			30 123
CLIENTELE MV	84 750			84 750
CLIENTELE BOTERF	29 540			29 540
Total	336 570		368 856	705 426

La société procède annuellement, conformément aux normes en vigueur, à un test de dépréciation visant à mesurer l'adéquation de la valeur des actifs au bilan avec les performances économiques futures.

La méthode retenue pour apprécier la valeur d'utilité consiste en l'élaboration de prévisions de flux nets de trésorerie actualisés (méthode DCF) reposant sur les principales hypothèses suivantes :

- Les cash-flows sont évalués à partir des budgets de l'exercice et des prévisions budgétaires sur une période de 5 ans ;
- Prise en compte d'une valeur terminale avec extrapolation des flux de trésorerie au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance ;
- Taux d'actualisation déterminé à partir d'un taux de placement sans risque, d'une prime de risque de marché actions et d'une prime de risque spécifique au secteur ;
- Comparaison des valeurs à la valeur vénale calculée par application d'un coefficient rapporté à la production et d'un multiple de ratio d'exploitation.

Sous ces hypothèses, l'actualisation des cash-flows futurs n'entraîne pas de dépréciation dans le compte de résultat de l'entreprise.

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 327			8 327
Immobilisations incorporelles	8 327			8 327
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	8 327			8 327

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 709 069 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 554 472	1 554 472	
Autres	109 426	109 426	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	45 171	45 171	
Total	1 709 069	1 709 069	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	113 022	28 547	6 738	134 831
Total	113 022	28 547	6 738	134 831
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		28 547	6 738	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 600 000,00 euros décomposé en 600 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA COGEP 18230 ST DOULCHARD	99,99	599 968,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 581 263 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	9 854		9 854	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	570 964	570 964		
Dettes fiscales et sociales	364 461	364 461		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	635 983	635 983		
Produits constatés d'avance				
Total	1 581 263	1 571 409	9 854	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	216			
(**) Dont envers les associés	598 614			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	128 084
INT. COURUS SUR PART. SALARIES	591
DETTES PROV. POUR CP	11 131
DETTES PROV. PARTICIP. SALARIES	45 775
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	15 200
CHARGES SOCIALES - CH. A PAYER	10 722
ETAT - CHARGES A PAYER	5 998
Total	217 500

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONSTATEES AVANCE	45 171		
Total	45 171		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	121 795		121 795
Etudes			
Prestations de services	5 055 322		5 055 322
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	210 960		210 960
TOTAL	5 388 077		5 388 077

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 729 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Parties liées

Montant compris dans les charges financières : 2 143.08 euros

Montant compris dans les produits financiers : 10.82 euros

Impôt sur les bénéfices - intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert le 01/09/2017, la société COGEP AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe COGEP, 2658 Route d'Orléans, 18230 SAINT DOULCHARD.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Total	6	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 6 034 euros

Description des modalités de calcul :

Le passif social, correspondant aux indemnités de départ en retraite, est évalué à 1069 euros, avec les hypothèses suivantes :

- Table de mortalité TV 88/90
- Méthode rétrospective prorata temporis
- Age de départ 62 à l'initiative du salarié
- Taux de charges sociales : 43 % pour les cadres et 36 % pour les non cadres
- Taux d'actualisation : 0.6 %
- Taux de progression des salaires : 1 % annuel
- Taux de rotation du personnel : 3 % pour les cadres et 5 % pour les non cadres

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Nombre d'actions ordinaires	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 222 576,95	3 216 930,52	4 034 281,23	4 871 959,56	5 388 077,45
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	327 778,27	412 446,60	428 918,46	470 551,52	515 393,42
Impôts sur les bénéfices	105 357,00	134 348,00	138 026,00	128 188,00	129 913,00
Participation des salariés	25 467,00	33 526,00	36 012,00	33 091,00	45 775,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	193 906,69	264 878,60	282 700,76	269 481,19	317 896,08
Résultat distribué	0,32				
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,33	0,41	0,42	0,52	0,57
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	0,32	0,44	0,47	0,45	0,53
Dividende distribué	0,00				
Personnel					
Effectif salariés	7	4	6	6	6
Montant de la masse salariale	224 824,33	235 261,36	294 920,51	315 356,64	330 557,10
Montant des sommes versées en avantages sociaux	96 711,42	109 957,23	128 310,52	137 081,62	138 954,04

SAS COGEP AUDIT

2658 route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

**CERTIFIÉE
CORIE
CONFORME**

COMPTES ANNUELS

Période du 01/09/2018 au 31/08/2019

COGEP

COMPTES ANNUELS

Période du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etats de synthèse

COGEP 



COMMISSARIAT ET AUDIT

Expertise comptable - Conseil - Audit

Grosse

COGEP AUDIT

SAS au capital de 600 000 euros
Siège social : 2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

R.C.S. BOURGES : 389 488 727

RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2019

COGEP AUDIT

SAS au capital de 600 000 euros
Siège social : 2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

R.C.S. BOURGES : 389 488 727

SOMMAIRE

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS** **1 à 3**

- **COMPTES ANNUELS AU 31 AOUT 2019** **4 à 21**

COGEP AUDIT

SAS au capital de 600 000 euros
Siège social : 2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

R.C.S. BOURGES : 389 488 727

RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2019

A l'Assemblée Générale de la société COGEP AUDIT, [BA1]

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COGEP AUDIT relatifs à l'exercice clos le 31/08/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments, que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA FERTE BERNARD le 06/02/2020

SAS COMMISSARIAT ET AUDIT



Philippe BOURBON
Commissaire aux Comptes

COGEP AUDIT

SAS au capital de 600 000 euros
Siège social : 2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

R.C.S. BOURGES : 389 488 727

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2019

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 327	8 327		
Fonds commercial	705 426		705 426	705 426
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	324 287		324 287	73 600
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 038 040	8 327	1 029 713	779 026
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	44 492		44 492	2 166
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 554 472	134 831	1 419 641	1 439 798
Fournisseurs débiteurs	11 081		11 081	2 055
Personnel	765		765	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	94 219		94 219	83 880
Autres créances	3 361		3 361	7 292
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	312		312	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	294 338		294 338	200 023
Charges constatées d'avance	45 171		45 171	42 676
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 048 211	134 831	1 913 380	1 777 889
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 086 251	143 158	2 943 093	2 556 915

Bilan

	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	60 000	60 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	383 934	378 453
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	317 896	269 481
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 361 830	1 307 934
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	9 854	10 084
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	598 614	446 769
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	570 964	418 485
Personnel	72 106	60 993
Organismes sociaux	28 264	35 407
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	256 693	260 299
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	7 398	7 514
Dettes fiscales et sociales	364 461	364 213
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	37 369	9 430
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 581 263	1 248 981
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 943 093	2 556 915

Compte de résultat

	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	5 388 077	4 871 960
Autres produits	6 799	1 263
Total	5 394 877	4 873 222
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Autres achats & charges externes	4 374 151	3 927 316
Total	4 374 151	3 927 316
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	20 920	19 832
Salaires et Traitements	330 557	315 357
Charges sociales	138 954	137 082
Amortissements et provisions	28 547	41 051
Autres charges	5 239	15
Total	524 217	513 336
RESULTAT D'EXPLOITATION	496 508	432 571
Produits financiers	11	
Charges financières	2 935	1 810
Résultat financier	-2 924	-1 810
RESULTAT COURANT	493 584	430 760
Résultat exceptionnel		
Participation des salariés	45 775	33 091
Impôts sur les bénéfices	129 913	128 188
RESULTAT DE L'EXERCICE	317 896	269 481

COMPTES ANNUELS

Période du 01/09/2018 au 31/08/2019

Annexe

COGEP 

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COGEP AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 2 943 093 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 317 896 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

L'application du règlement n°2015-06 sur les actifs n'a pas conduit à identifier des éléments comme étant amortissables en fonction de leur durée prévisionnelle d'utilisation des concessions, logiciels et brevets. Les éléments incorporels assimilés à des fonds de commerce ou clientèle font l'objet, au moins une fois par an, de tests de perte de valeur sur la base du modèle utilisé lors de l'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Identité de la société consolidant les comptes

SA AMARYLLIS
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2122 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	705 426			705 426
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 327			8 327
Immobilisations incorporelles	713 753			713 753
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	73 600	252 959	2 272	324 287
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	73 600	252 959	2 272	324 287
ACTIF IMMOBILISE	787 353	252 959	2 272	1 038 040

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
CLIENTELE JC	60 980			60 980
CLIENTELE SS	49 348			49 348
CLIENTELE BAC (TUP)			17 856	17 856
CLIENTELE ACC	31 830			31 830
CLIENTELE AGOREX			351 000	351 000
CLIENTELE JPR	50 000			50 000
CLIENTELE FS	30 123			30 123
CLIENTELE MV	84 750			84 750
CLIENTELE BOTERF	29 540			29 540
Total	336 570		368 856	705 426

La société procède annuellement, conformément aux normes en vigueur, à un test de dépréciation visant à mesurer l'adéquation de la valeur des actifs au bilan avec les performances économiques futures.

La méthode retenue pour apprécier la valeur d'utilité consiste en l'élaboration de prévisions de flux nets de trésorerie actualisés (méthode DCF) reposant sur les principales hypothèses suivantes :

- Les cash-flows sont évalués à partir des budgets de l'exercice et des prévisions budgétaires sur une période de 5 ans ;
- Prise en compte d'une valeur terminale avec extrapolation des flux de trésorerie au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance ;
- Taux d'actualisation déterminé à partir d'un taux de placement sans risque, d'une prime de risque de marché actions et d'une prime de risque spécifique au secteur ;
- Comparaison des valeurs à la valeur vénale calculée par application d'un coefficient rapporté à la production et d'un multiple de ratio d'exploitation.

Sous ces hypothèses, l'actualisation des cash-flows futurs n'entraîne pas de dépréciation dans le compte de résultat de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ATHENA AUDITS ASSOCIES 18230 SAINT DOULCHARD	8 000	7 806	100,00	-5 871
SARL GUILLERM AUDIT 29200 BREST	1 000	44 525	99,00	-7 310
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avais	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	9 000	9 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 327			8 327
Immobilisations incorporelles	8 327			8 327
- Terrains				
- Constructions sur soi propre				
- Constructions sur soi d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	8 327			8 327

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 709 069 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 554 472	1 554 472	
Autres	109 426	109 426	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	45 171	45 171	
Total	1 709 069	1 709 069	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	113 022	28 547	6 738	134 831
Total	113 022	28 547	6 738	134 831
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		28 547	6 738	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 600 000,00 euros décomposé en 600 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA COGEP 18230 ST DOULCHARD	99,99	599 968,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 08/02/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	269 481
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	269 481
Affectations aux réserves	5 481
Distributions	264 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	269 481

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2019
Capital	600 000				600 000
Réserve légale	60 000				60 000
Réserves générales	378 453	5 481	5 481		383 934
Résultat de l'exercice	269 481	-269 481	317 896	269 481	317 896
Dividendes		264 000			
Total Capitaux Propres	1 307 934		323 377	269 481	1 361 830

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 581 263 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	9 854		9 854	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	570 964	570 964		
Dettes fiscales et sociales	364 461	364 461		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	635 983	635 983		
Produits constatés d'avance				
Total	1 581 263	1 571 409	9 854	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	216			
(**) Dont envers les associés	598 614			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	128 084
INT. COURUS SUR PART. SALARIES	591
DETTES PROV. POUR CP	11 131
DETTES PROV. PARTICIP. SALARIES	45 775
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	15 200
CHARGES SOCIALES - CH. A PAYER	10 722
ETAT - CHARGES A PAYER	5 998
Total	217 500

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONSTATEES AVANCE	45 171		
Total	45 171		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	121 795		121 795
Etudes			
Prestations de services	5 055 322		5 055 322
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	210 960		210 960
TOTAL	5 388 077		5 388 077

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 729 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Parties liées

Montant compris dans les charges financières : 2 143.08 euros

Montant compris dans les produits financiers : 10.82 euros

Impôt sur les bénéfices - intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert le 01/09/2017, la société COGEP AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe COGEP, 2658 Route d'Orléans, 18230 SAINT DOULCHARD.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Total	6	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 6 034 euros

Description des modalités de calcul :

- Table de mortalité TV 88/90
- Méthode rétrospective prorata temporis
- Age de départ 62 à l'initiative du salarié
- Taux de charges sociales : 43 % pour les cadres et 36 % pour les non cadres
- Taux d'actualisation : 0.6 %
- Taux de progression des salaires : 1 % annuel
- Taux de rotation du personnel : 3 % pour les cadres et 5 % pour les non cadres

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Nombre d'actions ordinaires	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 222 576,95	3 216 930,52	4 034 281,23	4 871 959,56	5 388 077,45
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	327 778,27	412 446,60	428 918,46	470 551,52	515 393,42
Impôts sur les bénéfices	105 357,00	134 348,00	138 026,00	128 188,00	129 913,00
Participation des salariés	25 467,00	33 526,00	36 012,00	33 091,00	45 775,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	193 906,69	264 878,60	282 700,76	269 481,19	317 896,08
Résultat distribué	0,32				
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,33	0,41	0,42	0,52	0,57
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	0,32	0,44	0,47	0,45	0,53
Dividende distribué	0,00				
Personnel					
Effectif salariés	7	4	6	6	6
Montant de la masse salariale	224 824,33	235 261,36	294 920,51	315 356,64	330 557,10
Montant des sommes versées en avantages sociaux	96 711,42	109 957,23	128 310,52	137 081,62	138 954,04

Reçu au Greffe du Tribunal
de Commerce de Bourges

Le 10 MARS 2020 AUDIT

Société par actions simplifiée
au capital de 600 000 euros

Siège social : 2658 route d'Orléans, 18230 ST DOULCHARD
389488727 RCS BOURGES

CERTIFIÉE
COPIE
CONFORME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 FEVRIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 317 896,08 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	317 896,08 €
A titre de dividendes	250 000,00 €
Soit 0,416 € par action	
Le solde	67 896,08 €

En totalité au compte "autres réserves".

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 21 février 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2016 :

264 000 €, soit 0,44 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14,08 €
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 263.985,92 €

Exercice clos le 31 août 2017 :

282 000 €, soit 0,47 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15,51 €
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 281.984,49 €

Exercice clos le 31 août 2018 :

264 000,00 €, soit 0,44 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14,52 €
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 263 985,48 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 FEVRIER 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Laurent CHAPART